

PROCÈS-VERBAL  
**31<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LAVAL  
**Assemblée régulière**  
15 mars 2018 à 19 h  
Hôpital de la Cité-de-la-Santé  
Auditorium Réal-Dubord  
1755 boulevard René Laennec, H7M 3L9, Laval

---

- PRÉSENTS :**
- M. Yves Carignan, président
  - Jean-Claude Beaudry, vice-président
  - Mme Caroline Barbir, secrétaire
  
  - M. Jean Bélanger
  - Mme Françoise Charbonneau
  - M. Louis Gaudreau
  - M. Jean Maher
  - Mme Claire Pagé (téléconférence)
  - M. Jean-François Payette
  - Mme Kathleen Smyth-Gagnon
  - Dre Martine Raymond
- EXCUSÉ(S) :**
- Dr Jacques Blais
  - Mme Anna Derda
  - Mme Nathalie Gadbois
  - M. Jean Laliberté
  - Mme Grazia Maion
  - Mme Hélène Trudel
- INVITÉS(S) :**
- M. Éric Champagne, directeur des ressources financières
  - Mme Julie Desjardins, directrice des services professionnels
  - Mme Julie Lamarche, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
  - Mme Karine Lespérance, usagère partenaire
  - Mme Isabelle Simard, responsable du bureau de partenariat de soins et services
  - M. Gary Stoopler, directeur programme déficience
  - M. Benoit Tétreault, directeur adjoint des services professionnels
  - Dr. Alain Turcotte, directeur des services professionnels
  - Mme Marie-Claude Vanier, professeure de l'UdeM, pharmacienne GMF-U CSL et consultante DSM
- RÉDACTRICE :**
- Mme Maryse Germain

**ORDRE DU JOUR**

1.	Ouverture de l'assemblée et constatation de quorum	
2.	Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 15 mars 2018	
HUIS CLOS (1755, boulevard René-Laennec, Laval, salle 1.56 de 19 h à 19 h 30)		
3.	Huis clos	
	3.1	Déclaration de conflit d'intérêts
	3.2	Nomination à la présidence du comité des plaintes médicales du CISSS de Laval
	3.3	Démission de la directrice du programme jeunesse du CISSS de Laval
	3.4	Nomination du directeur du Programme jeunesse du CISSS de Laval
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (1755, boulevard René-Laennec, Laval, auditorium Réal-Dubord, 19 h 30)		
4.	Période de questions <sup>(1)</sup> et présentation	
5.	Affaires découlant des rencontres précédentes	
	5.1	Tableau de suivis
6.	Rapport d'activités	
	6.1	Rapport du président
	6.2	Rapport de la présidente-directrice générale
7.	Agenda de consentement	
	7.1	Gouvernance et affaires corporatives
		7.1.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1 <sup>er</sup> février 2018
		7.1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 14 février 2018
	7.2	Affaires médicales
		7.2.1 Ajout et retrait de signataires à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
		7.2.2 Congés de <u>médecins de famille</u> membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval
		7.2.2.1 Comité exécutif du CMDP du 1 <sup>er</sup> mars 2018
		7.2.2.2 Comité exécutif du CMDP du 1 <sup>er</sup> février 2018
		7.2.2.3 Comité exécutif du CMDP du 7 décembre 2018
		7.2.3 Congé d'un <u>médecin spécialiste</u> membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval
		7.2.4 Congés de <u>pharmaciens</u> membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval
		7.2.5 Démissions de <u>médecins de famille</u> membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval
		7.2.6 Démissions de <u>médecins spécialistes</u> membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval
		7.2.6.1 Comité exécutif du CMDP du 15 février 2018
		7.2.6.2 Comité exécutif du CMDP du 1 <sup>er</sup> février 2018
		7.2.7 Modifications de statut et de privilèges de <u>médecins de famille</u> membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval
		7.2.7.1 Comité exécutif du CMDP 1 <sup>er</sup> mars 2018

		7.2.7.2	Comité exécutif du CMDP du 7 décembre 2017
		7.2.7.3	Comité exécutif du CMDP du 19 octobre 2017
	7.2.8	Modifications de statut et de privilèges d'un médecin spécialiste membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval	
	7.2.9	Constitution du comité de sélection pour la nomination du chef de Département de médecine spécialisée au CISSS de Laval	
	7.2.10	Modification de la constitution du comité de sélection pour la nomination du chef de Département de médecine d'urgence au CISSS de Laval	
	7.3	Affaires cliniques	
		7.3.1	Politique en prévention et contrôle des infections (PCI) au CISSS de Laval
		7.3.2	Politique en prévention et gestion des comportements violents (PGCV) au CISSS de Laval
8.	Affaires médicales		
	8.1	Nomination d'un nouveau pharmacien membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval	
9.	Gouvernance et affaires corporatives		
	9.1	Suivi des candidatures aux Prix d'excellence du Réseau de la santé et des services sociaux	
	9.2	Résultats du processus de désignation au conseil d'administration	
10.	Qualité, sécurité, performance et éthique		
	10.1	Analyse du plan d'action 2016-2018 à l'égard des personnes handicapées du CISSS de Laval	
	10.2	Dépôt - Lettre du MSSS - Entente de dix ans avec Agrément Canada pour l'agrément de l'ensemble des établissements publics du réseau	
	10.3	Tableau de bord de la veille de la performance du CISSS de Laval	
11.	Affaires cliniques		
	11.1	Démarche d'implantation du partenariat de soins et services au CISSS de Laval	
12	Affaires des ressources humaines		
	12.1	Rapport du président	
	12.2	Plan d'action Entreprise en santé	
12	Affaires des ressources humaines		
	12.1	Rapport du président	
	12.2	Plan d'action Entreprise en santé	
13.	Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles		
	13.1	Comité de vérification	
		13.1.1	Situation financière à la période 10 se terminant le 6 janvier 2018
		13.1.2	Situation financière à la période 11 se terminant le 3 février 2018
		13.1.3	Présentation des orientations budgétaires 2018-2019
		13.1.4	Plan de conservation des équipements médicaux (PCEM) OPTILAB LLL
14.	Correspondance		
15.	Divers		

16.	Date de la prochaine assemblée
17.	Levée de l'assemblée

## 1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum ayant été constaté, le président déclare l'assemblée régulière du 15 mars 2018 ouverte à 19 h.

## 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 15 MARS 2018

Document déposé :  
2. Projet\_ODJ\_CA\_2018 03 15

Le président dépose l'ordre du jour de l'assemblée régulière du conseil d'administration du CISSS de Laval du 15 mars 2018 pour adoption.

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte unanimement l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 15 mars 2018.

## 3 HUIS CLOS

### 3.1 Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré par les membres du conseil d'administration.

### 3.2 Nomination à la présidence du comité de révision des plaintes médicales

M. Yves Carignan informe les membres du conseil d'administration que suite au départ de Mme Marie-Hélène Desrosiers, le 2 février dernier, la présidence au comité de révision des plaintes médicales est vacante. Conséquemment, les membres du conseil d'administration doivent désigner un membre indépendant pour siéger à ce titre.

---

#### RÉSOLUTION : 2018-03-511

#### Nomination à la présidence du comité de révision des plaintes médicales du CISSS de Laval

---

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration doit désigner un membre président du comité de révision des plaintes médicales parmi les membres indépendants dudit comité ;

**ATTENDU** le départ de Mme Marie-Hélène Desrosiers, le 2 février 2018, qui agissait à titre de présidente du comité de révision des plaintes médicales, depuis février 2016 ;

**ATTENDU QUE** Mme Katheen Smyth-Gagnon accepte de siéger au comité de révision des plaintes médicales comme membre indépendant et d'en assumer la présidence ;

**EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval nomme unanimement Mme Katheen Smyth-Gagnon, membre indépendant, à titre de présidente du comité de révision des plaintes médicales du CISSS de Laval.

### 3.3 Démission de la directrice du programme jeunesse du CISSS de Laval

Mme Caroline Barbir informe les membres du conseil d'administration que le 28 février dernier, Mme Julie Vaillancourt lui transmettait sa lettre de démission à titre de directrice du programme jeunesse. La raison motivant le départ de Mme Vaillancourt est la retraite qui est prévue le 24 juin 2018. Conséquemment les membres désirent reconnaître les réalisations de Mme Vaillancourt et la remercier pour son engagement et son expertise.

---

#### **RÉSOLUTION : 2018-03-512**

##### **Démission de la directrice du programme jeunesse**

---

**ATTENDU QUE** Mme Julie Vaillancourt a transmis sa démission, à titre de directrice du programme jeunesse au CISSS de Laval, à Mme Caroline Barbir, présidente-directrice générale du CISSS de Laval, le 28 février 2018 ;

**ATTENDU QUE** sa démission sera effective le 24 juin 2018 ;

**ATTENDU QUE** Mme Vaillancourt détient un cumul de plus de 30 années de service dans le réseau de la santé et des services sociaux ;

**ATTENDU** son dévouement et son expertise auprès d'une clientèle vulnérable, notamment les jeunes en grandes difficultés ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux accepte unanimement la démission de Mme Julie Vaillancourt, directrice du programme jeunesse au CISSS de Laval, à compter du 24 juin 2018, et tient à reconnaître les réalisations de Mme Vaillancourt et à la remercier pour son engagement et son expertise.

### 3.4 Nomination du directeur du programme jeunesse du CISSS de Laval

À la suite du départ de Mme Julie Vaillancourt, directrice du programme jeunesse, prévu le 22 avril 2018 pour une retraite le 24 juin 2018, le poste de directeur du programme jeunesse doit être pourvu. Un comité de sélection a été formé et s'est réuni le 13 mars 2018. Il était composé des personnes suivantes :

- Madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale
- Madame Sylvie Bourassa, présidente-directrice générale adjointe
- Mme Marina Larue, directrice générale adjointe
- Docteur Katrie Dupont Chalaoui, chef du Département d'obstétrique-gynécologie
- Docteur Yvette Phan, chef du Département de pédiatrie
- Mme Julie Lamarche, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques
- Mme Sonia Mailloux, directrice de la protection de la jeunesse

En conséquence, le comité de sélection recommande unanimement la nomination de Mme Anick Deslongchamps à titre de directrice du programme jeunesse.

---

#### **RÉSOLUTION : 2018-03-513**

##### **Nomination du directeur du programme jeunesse du CISSS de Laval**

---

**ATTENDU QUE** le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval est un établissement public constitué par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2)* ;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 173 1° de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les cadres supérieurs de l'établissement ;

**ATTENDU QUE** les articles 3 et 15.1 du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux* prévoient qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs et de déterminer le salaire de ces derniers à l'intérieur de la classe salariale du poste pour lequel ils sont nommés,

**ATTENDU QUE** la mise à jour de la structure organisationnelle du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval a été approuvée par le ministère de la Santé et des Services sociaux le 28 septembre 2017 ;

**ATTENDU QU'**en prévision du départ de la directrice du programme jeunesse, Mme Julie Vaillancourt, le 24 juin 2018, il y a lieu de procéder à la nomination d'un directeur du programme jeunesse du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval ;

**ATTENDU** la mise en place d'un comité de sélection qui s'est réuni le 13 février 2018 et qui était composé des personnes suivantes :

- Madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale
- Madame Sylvie Bourassa, présidente-directrice générale adjointe
- Mme Marina Larue, directrice générale adjointe
- Docteure Kathrie Dupont Chalaoui, chef du Département d'obstétrique-gynécologie
- Docteure Yvette Phan, chef du Département de pédiatrie
- Mme Julie Lamarche, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques
- Mme Sonia Mailloux, directrice de la protection de la jeunesse

**ATTENDU** la décision unanime du comité de sélection de retenir la candidature de Mme Anick Deslongchamps à titre de directrice du programme jeunesse au CISSS de Laval ;

**ATTENDU** l'orientation ministérielle d'appliquer, lors d'une promotion, la règle usuelle de bonne pratique, c'est-à-dire, le plus élevé des deux montants suivants, soit le minimum de la classe salariale du poste auquel le cadre accède, ou 110 % du salaire qu'il recevait avant sa promotion ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval :

1. Nomme à l'unanimité Mme Anick Deslongchamps, directrice du programme jeunesse du CISSS de Laval, à temps complet dont l'entrée en fonction est prévue le 22 avril 2018 ;
2. Lui accorde le salaire prévu à la classe salariale 24 autorisée par le ministère le 1<sup>er</sup> juin 2015, soit 139 190 \$ annuellement suite à une augmentation de 10 % de son salaire qu'elle recevait avant sa promotion.

#### **4 PÉRIODE DE QUESTIONS (1) ET PRÉSENTATION**

M. Yves Carignan, souhaite la bienvenue à tous et invite Mme Chantal Rondeau, représentante de l'équipe du soutien à domicile, à s'approcher pour la période de questions

##### **Q1 :**

**Soumise par :** Mme Chantal Rondeau, représentante de l'équipe du soutien à domicile

Il est noté qu'une lettre datée du 15 mars 2018, adressée à Mme Caroline Barbir, présidente-directrice générale du CISSS de Laval et Dr Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des services sociaux et une pétition comprenant près de 100 noms sont déposées.

Mme Rondeau interpelle les membres du conseil d'administration afin de dénoncer les conditions de travail qui se détériorent au fil des années et les conditions de travail difficiles auxquelles ils sont soumis depuis

plusieurs années. Les quarts de travail, les objectifs, les changements de pratique et le quota de vacances sont des aspects contributifs mentionnés ainsi que l'absence de reconnaissance de la direction.

De ce fait, ils aimeraient être entendus et reconnus. De plus, il est également demandé à l'employeur de revoir le quota des vacances de l'été et les années à venir afin de permettre aux infirmières de maintenir un service de qualité à la population.

**R1 :**

Mme Caroline Barbir remercie Mme Rondeau pour sa question et fait part qu'une réponse écrite lui sera transmise dans les meilleurs délais.

**Q2 :**

**Soumise par :** Mme Josée Blanchard, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) du CISSS de Laval

Il est noté qu'une lettre datée du 15 mars 2018, adressée à Mme Caroline Barbir, présidente-directrice générale, M. Yves Carignan, président du conseil d'administration, Mme Julie Lamarche, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques et tous les membres du conseil d'administration, est déposée. Il est de plus noté qu'une pétition comptant plus de 85 noms est également déposée.

Mme Blanchard interpelle les membres du conseil d'administration concernant les conditions de travail des techniciennes et professionnelles faisant partie des équipes de soutien à domicile considérant la mesure 8 du plan d'action en santé mentale (PASM).

Elle précise que le syndicat s'attend à ce que les engagements de l'établissement se traduisent en résultats concrets en matière de gestion des ressources humaines favorisant le mieux-être, la santé et le maintien d'un climat sain.

**La question suivante est posée :** « Mme Barbir, M. Carignan, Mme Lamarche et membres du conseil d'administration, nous vous demandons d'intervenir pour que l'affichage des calendriers de vacances dans nos équipes soit prolongé et que les quotas de vacances soient augmentés au moins à un ratio de 50 %, et ce dès maintenant puisque sans votre intervention l'octroi de vacances deviendra effectif dès le début avril 2018. »

**R2 :**

Mme Caroline Barbir remercie Mme Blanchard pour sa question et fait part qu'une réponse écrite lui sera transmise dans les meilleurs délais.

**Q3 :**

**Soumise par :** Mme Josée Blanchard, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) du CISSS de Laval et M. Viger, psychologue au CISSS de Laval

Il est noté qu'une lettre datée du 15 mars 2018, adressée à Mme Caroline Barbir, présidente-directrice générale, M. Yves Carignan, président du conseil d'administration, Mme Julie Lamarche, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques et tous les membres du conseil d'administration, est déposée.

Mme Blanchard interpelle les membres du conseil d'administration concernant leurs préoccupations en lien avec la réévaluation annuelle des requis de véhicule des équipes jeunes.

**R3 :**

Mme Caroline Barbir remercie Mme Blanchard pour sa question et fait part qu'une réponse écrite lui sera transmise dans les meilleurs délais.

## **5 AFFAIRES DÉCOULANT DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES**

### **5.1 Tableau de suivis**

Document déposé :  
5.1\_Tableau de suivis CA 2015-2018

Le tableau de suivis des dossiers du conseil d'administration est déposé.

## **6 RAPPORT D'ACTIVITÉS**

### **6.1 Rapport du président**

M. Yves Carignan fait part aux membres du conseil d'administration de son rapport d'activités. Il souligne entre autres, de sa participation à une rencontre de tous les présidents de conseil d'administration du réseau de la santé et des services sociaux avec le ministre Gaéтан Barrette. Lors de cette rencontre plusieurs points ont été abordés dont :

- L'équité interrégionale
- Le partage des bonnes pratiques
- Le financement par activités
- Le budget global de la santé
- L'évaluation des PDG
- Renouvellement des contrats des PDG

Il souligne que le ministre a cité en exemple le CISSS de Laval dans plusieurs dossiers, dont la gestion des listes d'attente en chirurgie et dans les différents services diagnostiques.

Il informe les membres que les présidents participeront maintenant au processus d'évaluation des présidents-directeurs généraux.

M. Carignan rappelle que le 1<sup>er</sup> mars dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaéтан Barrette, accompagné de la ministre responsable de la région de Laval, madame Francine Charbonneau, et du député de Vimont, monsieur Jean Rousselle, a annoncé que le Gouvernement du Québec a inscrit le projet de modernisation de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé au Plan québécois des infrastructures (PQI) comme « projet à l'étude », ce qui permet d'amorcer la production de son dossier d'opportunité. Une enveloppe de 10 M\$ a été accordée au CISSS de Laval afin de réaliser le dossier.

En terminant, M. Carignan informe les membres du conseil d'administration que la prochaine rencontre des présidents des conseils d'administration avec le ministre Gaéтан Barrette aura lieu le 18 juin 2018.

### **6.2 Rapport de la présidente-directrice générale**

Mme Caroline Barbir n'a pas de point à ajouter.

## **7 AGENDA DE CONSENTEMENT**

### **7.1 Affaires administratives**

#### **7.1.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1<sup>er</sup> février 2018**

Document déposé :  
7.1.1\_Projet\_Procès\_verbal\_CA\_2018 02 01\_Final



Le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1er février 2018 est déposé pour adoption par le conseil d'administration.

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte unanimement le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1<sup>er</sup> février 2018 comme présenté.

#### 7.1.2 **Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 14 février 2018**

Document déposé :

7.1.2\_Procès\_verbal\_CA\_spécial\_2018 02 14

Le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 14 février 2018 est déposé pour adoption par le conseil d'administration.

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte unanimement le procès-verbal de l'assemblée spéciale 14 février 2018 comme présenté.

#### 7.2 **Affaires médicales**

##### 7.2.1 **Ajout et retrait de signataires à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)**

Document déposé :

7.2.1\_Tableau\_Signataires\_Autosirés\_RAMQ\_CA 15 mars 2018

Dans un objectif de conformité avec les exigences de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour l'autorisation des demandes de paiement en lien avec la rémunération des médecins du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, le CISSS de Laval doit procéder à la nomination et/ou au retrait de signataires, appelés « signataire autorisé ».

Les modifications suivantes à la liste des signataires autorisés du CISSS de Laval sont demandées :

##### AJOUTS

- Dr Patrick Tardif, chef intérimaire du Département de médecine d'urgence
- Dr Alain Turcotte, Directeur des services professionnels

##### RETRAITS

- Dr Christian Croteau, chef sortant du Département de médecine d'urgence
- Dre Lucie Opatrny, Directrice des services professionnels

---

#### **RÉSOLUTION : 2018-03-514**

##### **Ajout/retrait de signataires à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)**

---

**ATTENDU** l'obligation de se conformer aux exigences de la RAMQ concernant les signataires autorisés ;

**ATTENDU** l'autorisation par le directeur des services professionnels de l'ajout et du retrait de signataires autorisés ;

**ATTENDU** l'obligation de présenter tout ajout ou retrait de signataires au conseil d'administration, dont les ajouts et retraits suivants ;

AJOUTS

- Dr Patrick Tardif, chef intérimaire du Département de médecine d'urgence
- Dr Alain Turcotte, directeur des services professionnels

RETRAITS

- Dr Christian Croteau, chef sortant du Département de médecine d'urgence
- Dre Lucie Opatrny, directrice des services professionnels

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée,** le conseil d'administration du CISSS de Laval adopte unanimement la liste révisée des signataires et il est résolu d'aviser la Régie de l'assurance maladie du Québec à cet effet.

SIGNATAIRE	TITRE ADMINISTRATIF	SITE	CODE	Date du CA	Date de transmission informations/responsabilités *
Allison, François (Dr)	Chef GMF-U Marigot	CLSC et GMF-U du Marigot Centre d'hébergement Idola-Saint-Jean CLSC des Mille-Îles Centre d'hébergement La Pinière Centre d'hébergement Fernand-Larocque CLSC du Ruisseau-Papineau Centre d'hébergement de Sainte-Dorothée CLSC Sainte-Rose	91302 15615 91252 16465 10875 91112 12315 90692	2013-09-19      2016-11-24	2017-01-06
Baillargeon, David (Dr)	Chef du Service d'orthopédie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10	2017-01-06
Bertrand, Geneviève (Dre)	Adjointe au chef du Département de gynécologie-obstétrique	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-02-13	2017-01-06
Blais, Jacques (Dr)	Chef du DRMG	CISSS de Laval	94415	2016-09-15	2017-01-06
Bouchard, François (Dr)	Chef du Département d'anesthésiologie-réanimation	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2016-04-21	2017-01-06
Bourassa, Sylvie (Mme)	Présidente-directrice générale adjointe	CISSS de Laval	94415	2016-02-18	2017-01-06
Clavel, Sébastien (Dr)	Adjoint au chef du Département de radio-oncologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10	2017-01-06
Comisso, Adriana (Dre)	Adjointe au chef du Service CLSC Sainte-Rose	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC Sainte-Rose	00443 90692	2012-11-15	2017-01-06
Comtois, Hubert (Dr)	Chef du Service de cardiologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC Sainte-Rose	00443 90692	2011-09-15	2017-01-06
Cossette, Jean (Dr)	Chef du Service d'urologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2017-03-16	2017-02-23
Côté, Alain (Dr)	Chef du Service CLSC Sainte-Rose	CLSC Sainte-Rose	90692	2012-11-15	2017-01-06
Couture, Guy (Dr)	Chef du Service de chirurgie vasculaire	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2013-11-21	2017-01-06
Croteau, Christian (Dr)	Chef du Département de médecine d'urgence	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-05-22	2017-01-06
Deslongchamps, Anick (Mme)	Directrice adjointe de la Direction du programme jeunesse	CRJDA de Laval CRJDA Cartier Centre jeunesse de Laval/Centre Le Maillon de Laval	10503 10603 18283	2016-04-21 2017-09-21 2017-09-21 2017-09-21	2017-01-06
Desrosiers, Line (Dre)	Chef du Service CLSC Marigot	CLSC et GMF-U du Marigot Centre d'hébergement Idola-Saint-Jean	91302 15615	2013-09-19	2017-01-06
Dufresne, Chantal (Dre)	Chef du Département de médecine générale	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles Maison de soins palliatifs de Laval Centre d'hébergement La Pinière Centre d'hébergement Fernand-Larocque CLSC du Ruisseau-Papineau CH Rose de Lima	00443 90692 91252 40440 16465 10875 91112 18205	2016-06-15 2016-06-15 2016-06-15 2017-09-21 2017-10-19 2017-10-19 2017-10-19 2017-11-16	2017-01-06
Dumas, Richard (Dr)	Chef du Service d'endocrinologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Centre de services ambulatoires de Laval	00443 07841	2011-12-15	2017-01-06
Dupont-Chaloui, Katrie (Dre)	Chef du Département de gynécologie-obstétrique	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2016-02-18	2017-01-06
Flanagan, Guy (Dr)	Chef du Département de chirurgie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-05-22	2017-01-06
Fortier, Ginette (Dre)	Adjointe au chef du Service CLSC Marigot	CLSC et GMF-U du Marigot	91302		2017-01-06
Fortin, Marie-Andrée (Dre)	Chef du Département de radio-oncologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10	2017-01-06

Gamache, Claire (Dre)	Chef du Département de psychiatrie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2011-12-15	2017-01-06
Gaudreault, Simon (Dr)	Chef du Service d'hospitalisation	CLSC Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles Hôpital de la Cité-de-la-Santé	90692 91252 00443	2017-11-16	2017-10-31
Gauthier, Hélène (Dre)	Adjointe au chef du Service de gériatrie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Centre de services ambulatoires de Laval	00443 07841	2015-06-01	2017-01-06
Houle, Annie (Dre)	Adjointe au chef du Département de radio-oncologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10	2017-01-06
Ionita, Mihaela (Dre)	Adjointe au chef du Département de médecine générale par intérim	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	00443 90692 91252	2017-03-16	2017-02-23
Igdbashian, Levon (Dr)	Adjoint au chef du Département de radio-oncologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10	2017-01-06
Ladouceur, Carol (Mme)	Directrice du programme santé mentale et dépendance	Centre jeunesse de Laval/Centre Le Maillon de Laval	18283	2017-09-21	2017-10-24
Lalancette, Linda (Dre)	Directeur clinico-administratif OPTILAB LLL	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2017-11-16	2017-10-31
Langis, Denis (Dr)	Adjoint au chef du Service CLSC Sainte-Rose	CLSC Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	90692 91252		2017-01-06
Langlais, Jean-Sébastien (Dr)	Chef du Service de neurologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Centre de services ambulatoires de Laval	00443 07841	2016-10-20	2017-01-06
Langlais, Rébecca (Dre)	Chef du Service de pneumologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	00443 90692 91252	2016-06-15	2017-01-06
Larocque, Annie (Dre)	Chef du Service de dermatologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10	2017-01-06
Lavoie, Catherine (Dre)	Chef du Service d'hématologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2017-11-16	2017-10-31
Lavoie, Yannick (Dre)	Adjoint au chef du Département de santé publique	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10	2017-01-06
Leblanc, Mélanie (Dre)	Adjointe au chef GMF-U Cité-de-la-Santé	GMF-U Cité-de-la-Santé	40441	2016-10-20	2017-01-06
Ledoux, Stéphane (Dr)	Coordonnateur médical CRDS LLL	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2017-11-16	2017-10-24
Lemay, Josée (Mme)	Directrice adjointe programmes déficiences DI-TSA-DP	Résidence Louise-Vachon	10673	2016-02-18	2017-01-06
Marquis, Hélène (Dre)	Chef du Service d'ophtalmologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2017-11-16	2017-10-24
Massé, Janick (Dre)	Chef du Service d'anatomopathologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2017-11-16	2017-10-31
Mayrand, Hélène (Dre)	Chef du Département de médecine spécialisée	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	00443 90692 91252	2016-04-21	2017-01-06
Montigny, Martine (Dre)	Directrice médicale – Programme santé physique générale et spécialisée	Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	00443 90692 91252	2011-09-15	2017-01-06
Morin, Bruno (Dr)	Chef du Département d'imagerie médicale	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10	2017-01-06
Nadeau, Étienne (Dr)	Chef du Service de gastro-entérologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2017-06-15	24 mai 2017
Nguyen Thanh, Hien Tu (Dre)	Chef du Service de médecine interne	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2016-11-24	2017-01-06
Opatny, Lucie (Dre)	Directrice des services professionnels	CISSS de Laval Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC des Mille-Îles CLSC Sainte-Rose	94416 00443 91252 90692	2015-06-01	2017-01-06
Paradis, Bruno (Dr)	Adjoint au chef du Service de pneumologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Hôpital juif de réadaptation Centre de services ambulatoires de Laval	00443 04213 07841	2014-05-22 2016-09-15 2016-11-24	2017-01-06 2017-01-06
Phan, Quynh Giao (Dre)	Chef du Département de pédiatrie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Centre de services ambulatoires de Laval	00443 07841	2014-04-10	2017-01-06
Prévost, Claude (Dr)	Chef du Département de santé publique par intérim	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10	2017-01-06
Prud'homme, Louis (Dr)	Chef du Service de néphrologie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Centre de services ambulatoires de Laval	00443 07841	2012-03-15 2012-03-15	2017-01-06
Pucella, Élisabeth (Dre)	Chef du Service Maison de soins palliatifs de Laval	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Hôpital de la Cité-de-la-Santé Maison de soins palliatifs de Laval	00440 00443 40440	2017-03-16	2017-02-23
Raymond, Nicolas (Dr)	Hémo-oncologue, Président du CMDP	CLSC Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles Hôpital de la Cité-de-la-Santé	90692 91252 00443	2016-09-15	2017-01-06
Rivest, Jean (Dr)	Professeur adjoint de clinique GMF-U Cité-de-la-Santé	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2016-11-24	2017-01-06
Robitaille, Sylvie (Dre)	Adjointe au chef du CLSC des Mille-Îles	CISSS de Laval CLSC des Mille-Îles CLSC Marigot CLSC du Ruisseau-Papineau	94415 91252 91302 91112	2012-02-16 2011-09-15 2016-11-24 2011-09-15	2017-01-06

		Centre d'hébergement Fernand Larocque Centre d'hébergement La Pinière	10875 16465	2011-09-15 2011-09-15	
Rondeau, Chantal (Dre)	Chef du Service de gériatrie	Hôpital de la Cité-de-la-Santé Centre de services ambulatoires de Laval	00443 07841	2015-06-01	2017-01-06
Roy, Louise (Dre)	Directrice médicale du Soutien à l'autonomie des personnes âgées (DSAPA)	CLSC Sainte-Rose CLSC des Mille-Îles	90692 91252		2017-01-06
Sarrasin, François (Dr)	Chef du Service de consultation-liaison	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-05-22	2017-01-06
Stéfan, Mark-Andrew (Dr)	Adjoint au chef du Département de santé publique	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10	2017-01-06
Stoopler, Gary (M.)	Directeur programmes déficiences DI-TSA-DP	Hôpital juif de réadaptation	04213	2016-02-18	2017-01-06
<b>Tardif, Patrick (Dr)</b>	<b>Chef intérimaire du Département de médecine d'urgence</b>	<b>Hôpital de la Cité-de-la-Santé</b>	<b>00443</b>	<b>2018-03-15</b>	<b>2018-02-27</b>
Thériault, Dominique (Dre)	Adjointe au chef du Département de gynécologie-obstétrique	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-02-13	2017-01-06
Trépanier, Jean-Pierre (Dr)	Directeur de la santé publique	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2016-10-20	2017-01-06
Trinh, Ba Truc (Dr)	Chef du Service O.R.L.	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	00443	2014-04-10	2017-01-06
<b>Turcotte, Alain (Dr)</b>	<b>Directeur des services professionnels</b>	<b>CISSS de Laval Hôpital de la Cité-de-la-Santé CLSC des Mille-Îles CLSC Sainte-Rose</b>	<b>94415 00443 91252 90692</b>	<b>2018-03-15</b>	<b>2018-02-27</b>
Trudeau, Luc (Dr)	Directeur médical programmes déficiences DT-TSA-DP	Hôpital juif de réadaptation Résidence Louise-Vachon	04213 10673	2016-02-18	2017-01-06
Vaillancourt, Julie (Mme)	Directrice du programme jeunesse	CRJDA de Laval CRJDA Cartier Centre jeunesse de Laval/Centre Le Maillon de Laval	10503 10603 18283	2016-04-21 2017-09-21 2017-09-21	2017-01-06
Vaillant, Nathalie (Dre)	Chef du Service CLSC des Mille-Îles	CLSC des Mille-Îles Centre d'hébergement Fernand-Larocque Centre d'hébergement La Pinière	91252 10875 16465	2014-09-18	2017-01-06
Volpato, Jordan (Dr)	Chef GMF-U Cité-de-la-Santé	GMF-U Cité-de-la-Santé GMF Clinique médicale Monteuil	40441 55026	2015-11-19	2017-01-06

## 7.2.2 Congés de médecins de famille membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval

### 7.2.2.1 Comité exécutif du CMDP du 1er mars 2018

Document déposé :

7.2.2.1\_17\_Lettre\_Congés\_Médecins de famille\_1 mars 2018

Des demandes de congés dans l'établissement de la part de médecins, dentistes ou pharmaciens ont été déposées en conformité avec l'article 21 du *Règlement transitoire de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

Des nouvelles règles de gestion des plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité ont été transmises par le ministère de la Santé et de Services sociaux (MSSS) le 28 novembre 2016. En vertu de ces règles, les congés doivent maintenant être entérinés par les conseils d'administration (CA) des établissements et les résolutions du CA par la suite transmises au MSSS. En l'absence d'indication quant aux congés de médecins de famille, la même règle leur est donc appliquée.

#### **RÉSOLUTION : 2018-03-515**

#### **Congés de médecins de famille membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval, comité exécutif du CMDP du 1<sup>er</sup> mars 2018**

**ATTENDU QUE** les demandes de congés de médecins sont faites en conformité avec les articles 86 et 88 du *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* ;

**ATTENDU QUE** les demandes de congés de médecins sont faites en conformité avec l'article 21 du *Règlement transitoire de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval* ;

**ATTENDU QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux a transmis la procédure « Gestion des plans d'effectifs médicaux en spécialité » le 28 novembre 2016, procédure modifiant plusieurs règles, dont celle relative aux congés de service des médecins spécialistes ;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration doit adopter une résolution confirmant les dates de début et de fin du congé des membres ;

**ATTENDU QUE** le comité d'examen des titres en date du 16 février 2018 recommande à l'exécutif du CMDP, les dates de début et de fin du congé des membres ;

**ATTENDU QUE** le comité exécutif du CMDP recommande au conseil d'administration de confirmer les dates de début et de fin du congé des membres telles qu'entérinées à la séance du 1<sup>er</sup> mars 2018 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval confirme les dates de début et de fin du congé des médecins de famille suivants :

**Docteur(e) Karen Leclerc-Gagné, médecin de famille, permis 13-062**

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : médecine d'urgence ;
- Type ou nature des privilèges : échographie au département d'urgence (EDU), investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date du congé de service : 2018-05-20 au 2019-02-19 à temps plein et 2019-02-20 au 2019-05-19 à temps partiel.

**Docteur(e) Émilie Poulin-Groulx, médecin de famille, permis 14-485**

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : médecine générale, soins palliatifs ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date du congé de service : 2018-01-12 au 2019-05-27.

**Docteur(e) Emmanuelle Deneault-Lombart, médecin de famille, permis 11-055**

STATUT : Membre associé

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : médecine d'urgence ;
- Type ou nature des privilèges : échographie au département d'urgence (EDU), investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date du congé de service : 2018-03-25 au 2019-01-06 à temps plein et 2019-01-07 au 2019-03-24 à temps partiel.

**Docteur(e) Valérie Lallemand, médecin de famille, permis 17-252**

STATUT : Membre associé

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : médecine générale, pédiatrie ;
- Type ou nature des privilèges : investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : CLSC du Ruisseau-Papineau ;
- Date du congé de service : 2018-01-28 au 2018-11-28.

**7.2.2.2 Comité exécutif du CMDP du 1<sup>er</sup> février 2018**

Document déposé :

7.2.2.2\_12\_Lettre\_Congés\_Médecins de famille\_1<sup>er</sup> février 2018

Des demandes de congés dans l'établissement de la part de médecins, dentistes ou pharmaciens ont été déposées en conformité avec l'article 21 du *Règlement transitoire de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

Des nouvelles règles de gestion des plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité ont été transmises par le ministère de la Santé et de Services sociaux (MSSS) le 28 novembre 2016. En vertu de ces règles, les congés doivent maintenant être entérinés par les conseils d'administration (CA) des établissements et les résolutions du CA par la suite transmises au MSSS. En l'absence d'indication quant aux congés de médecins de famille, la même règle leur est donc appliquée.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-516**

**Congés de médecins de famille membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval, comité exécutif du 1<sup>er</sup> février 2018**

---

**ATTENDU QUE** les demandes de congés de médecins sont faites en conformité avec les articles 86 et 88 du *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* ;

**ATTENDU QUE** les demandes de congés de médecins sont faites en conformité avec l'article 21 du *Règlement transitoire de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval ;

**ATTENDU QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux a transmis la procédure « Gestion des plans d'effectifs médicaux en spécialité » le 28 novembre 2016, procédure modifiant plusieurs règles, dont celle relative aux congés de service des médecins spécialistes ;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration doit adopter une résolution confirmant les dates de début et de fin du congé des membres ;

**ATTENDU QUE** le comité d'examen des titres en date du 12 janvier 2018 recommande à l'exécutif du CMDP, les dates de début et de fin du congé des membres ;

**ATTENDU QUE** le comité exécutif du CMDP, recommande au conseil d'administration de confirmer les dates de début et de fin du congé des membres telles qu'entérinées à la séance du 1<sup>er</sup> février 2018.

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval confirme les dates de début et de fin du congé des médecins de famille suivants :

**Docteur(e) Cristina Castaneda-Bucci, médecin de famille, permis 10-082**

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : Médecine générale, obstétrique ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date du congé de service : 2018-01-01 au 2018-12-31 ;
  
- Département, service(s) : Médecine générale, pédiatrie ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date du congé de service : 2018-01-01 au 2018-12-31.

**Docteur(e) Gabrielle Nadon, médecin de famille, permis 14-408**

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : Médecine générale, hospitalisation ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date du congé de service : 2018-02-04 au 2019-02-03 ;
  
- Département, service(s) : Médecine générale, GMF-U Cité-de-la-Santé ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date du congé de service : 2018-02-04 au 2019-02-03 ;
  
- Département, service(s) : Médecine générale, unité d'enseignement en hospitalisation de médecine de famille ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date du congé de service : 2018-02-04 au 2019-02-03.

**7.2.2.3 Comité exécutif du CMDP du 7 décembre 2017**

Document déposé :

7.2.2.3\_22\_Lettre\_Congé\_Médecin de famille\_7 décembre 2017

Des demandes de congés dans l'établissement de la part de médecins, dentistes ou pharmaciens ont été déposées en conformité avec l'article 21 du *Règlement transitoire de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

Des nouvelles règles de gestion des plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité ont été transmises par le ministère de la Santé et de Services sociaux (MSSS) le 28 novembre 2016. En vertu de ces règles, les congés doivent maintenant être entérinés par les conseils d'administration (CA) des établissements et les résolutions du CA par la suite transmises au MSSS. En l'absence d'indication quant aux congés de médecins de famille, la même règle leur est donc appliquée.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-517**

**Congé d'un médecin de famille membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval, comité exécutif du 7 décembre 2017**

---

**ATTENDU QUE** les demandes de congés de médecins sont faites en conformité avec les articles 86 et 88 du *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* ;

**ATTENDU QUE** les demandes de congés de médecins sont faites en conformité avec l'article 21 du *Règlement transitoire de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval ;

**ATTENDU QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux a transmis la procédure « Gestion des plans d'effectifs médicaux en spécialité » le 28 novembre 2016, procédure modifiant plusieurs règles, dont celle relative aux congés de service des médecins spécialistes ;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration doit adopter une résolution confirmant les dates de début et de fin du congé des membres ;

**ATTENDU QUE** le comité d'examen des titres en date du 7 décembre 2018 recommande à l'exécutif du CMDP, les dates de début et de fin du congé du membre ;

**ATTENDU QUE** le comité exécutif du CMDP, recommande au conseil d'administration de confirmer les dates de début et de fin du congé du membre telles qu'entérinées à la séance du 7 décembre 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval confirme les dates de début et de fin du congé du médecin de famille suivant :

**Docteur(e) Nathalie Saeb, gastroentérologue, permis 06-412**

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service (s) : médecine spécialisée, gastro-entérologie ;
- Type ou nature des privilèges : colonoscopie, fluoroscopie, endoscopie digestive, gastro-duodénoscopie (OGD), gastro-entérologie, hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Période applicable : du 2018-03-15 au 2019-09-14 ;
- Date du congé de service : 12 septembre 2017 et d'une durée indéterminée.

**7.2.3 Congé d'un médecin spécialiste membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval**

Document déposé :

7.2.3\_13\_Lettre\_Congé\_Médecin spécialiste\_1<sup>ier</sup> février 2018

Des demandes de congés dans l'établissement de la part de médecins, dentistes ou pharmaciens ont été déposées en conformité avec l'article 21 du *Règlement transitoire de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

Des nouvelles règles de gestion des plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité ont été transmises par le ministère de la Santé et de Services sociaux (MSSS) le 28 novembre 2016. En vertu de ces règles, les congés doivent maintenant être entérinés par les conseils d'administration (CA) des établissements et les résolutions du CA par la suite transmises au MSSS.



---

**RÉSOLUTION : 2018-03-518**

**Congé d'un médecin spécialiste membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval**

---

**ATTENDU QUE** les demandes de congés de médecins sont faites en conformité avec les articles 86 et 88 du *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* ;

**ATTENDU QUE** les demandes de congés de médecins sont faites en conformité avec l'article 21 du *Règlement transitoire de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval ;

**ATTENDU QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux a transmis la procédure « Gestion des plans d'effectifs médicaux en spécialité » le 28 novembre 2016, procédure modifiant plusieurs règles, dont celle relative aux congés de service des médecins spécialistes ;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration doit adopter une résolution confirmant les dates de début et de fin du congé des membres ;

**ATTENDU QUE** le comité d'examen des titres en date du 12 janvier 2018 recommande à l'exécutif du CMDP, les dates de début et de fin du congé du membre ;

**ATTENDU QUE** le comité exécutif du CMDP, recommande au conseil d'administration de confirmer la date de début et de fin de congé du membre telle qu'entérinée à la séance du 1<sup>er</sup> février 2018 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval confirme la date de début et de fin de congé du médecin spécialiste suivant :

**Docteur(e) Laurence Campbell, psychiatre, permis 11-132**

STATUT : Membre actif

**PRIVILÈGES DE PRATIQUE**

- Département, service(s) : psychiatrie, consultation-liaison ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date du congé de service : 2017-12-21 à une durée indéterminée.

**7.2.4 Congé de pharmaciens membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval**

Document déposé :

7.2.4\_18\_Lettre\_Congés\_Pharmaciens\_1 mars 2018

Des demandes de congés dans l'établissement de la part de médecins, dentistes ou pharmaciens ont été déposées en conformité avec l'article 21 du *Règlement transitoire de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

De nouvelles règles de gestion des plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité ont été transmises par le ministère de la Santé et de Services sociaux (MSSS) le 28 novembre 2016. En vertu de ces règles, les congés doivent maintenant être entérinés par les conseils d'administration (CA) des établissements et les résolutions du CA par la suite transmises au MSSS. En l'absence d'indication quant aux congés de médecins de famille, la même règle leur est donc appliquée.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-519**

**Congés de pharmaciens membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval**

---

**ATTENDU QUE** les demandes de congés de pharmaciens sont faites en conformité avec les articles 86 et 88 du *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* ;

**ATTENDU QUE** les demandes de congés de pharmaciens sont faites en conformité avec l'article 21 du *Règlement transitoire de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval ;

**ATTENDU QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux a transmis la procédure « Gestion des plans d'effectifs médicaux en spécialité » le 28 novembre 2016, procédure modifiant plusieurs règles, dont celle relative aux congés de service des médecins spécialistes ;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration doit adopter une résolution confirmant les dates de début et de fin du congé des membres ;

**ATTENDU QUE** le comité d'examen des titres en date du 16 février 2018 recommande à l'exécutif du CMDP, les dates de début et de fin du congé des membres ;

**ATTENDU QUE** le comité exécutif du CMDP, recommande au conseil d'administration de confirmer les dates de début et de fin du congé des membres telles qu'entérinées à la séance du 1<sup>er</sup> mars 2018.

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du CISSS de Laval confirme les dates de début et de fin du congé des pharmaciens suivants :

**Madame Émilie Bertin, pharmacienne, permis 211591**

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : pharmacie ;
- Date du congé de service : 2018-01-26 au 2019-10-01.

**Madame Kim Messier, pharmacienne, permis 207334**

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : pharmacie ;
- Date du congé de service : 2018-03-11 au 2019-03-10.

**7.2.5 Démissions de médecins de famille membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval**

Document déposé :

7.2.5\_02\_Lettre\_Démissions\_Médecins de FAMILLE\_15 février 2018

Des demandes de cessation définitive d'exercer leur profession dans l'établissement de la part de médecins, dentistes ou pharmaciens ont été déposées en conformité avec l'article 20.4 du *Règlement transitoire de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-520**

**Démissions de médecins de famille membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval**

---

**ATTENDU QUE** les demandes de membres du CMDP de cesser définitivement d'exercer leur profession dans l'établissement ont été déposées en conformité avec l'article 20.4 du *Règlement transitoire de régie interne du CMDP* du CISSS de Laval ;

**ATTENDU QUE** le comité exécutif du CMDP recommande au conseil d'administration d'accepter les démissions présentées à la séance du 15 février 2018 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval accepte unanimement les démissions suivantes

**Docteur(e) Jérôme Landry-Désy, médecin de famille, permis 13-044**

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : Médecine d'urgence ;
- Type ou nature des privilèges : échographie au département d'urgence (EDU), investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date : 2018-02-19.

**Docteur(e) Martin Chénier, médecin de famille, permis 84-368**

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : Médecine d'urgence ;
- Type ou nature des privilèges : échographie au département d'urgence (EDU), investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date : 2018-07-01.

**7.2.6 Démissions de médecins spécialistes membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval**

**7.2.6.1 Comité exécutif du CMDP du 15 février 2018**

Document déposé :

7.2.6.1\_01\_Lettre\_Démissions\_Médecins spécialistes\_15 février 2018

Des demandes de cessation définitive d'exercer leur profession dans l'établissement de la part de médecins, dentistes ou pharmaciens ont été déposées en conformité avec l'article 20.4 du *Règlement transitoire de régie interne*

du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-521**

**Démission d'un médecin spécialiste membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval, comité exécutif du 15 février 2018**

---

**ATTENDU QUE** les demandes de membres du CMDP de cesser définitivement d'exercer leur profession dans l'établissement ont été déposées en conformité avec l'article 20.4 du *Règlement transitoire de régie interne du CMDP* du CISSS de Laval ;

**ATTENDU QUE** le comité exécutif du CMDP recommande au conseil d'administration d'accepter la démission présentée à la séance du 15 février 2018 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval accepte unanimement la démission suivante :

**Docteur(e) Stéphanie Ménard, nucléiste, permis 11-430**

STATUT : Membre associé

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : imagerie médicale , médecine nucléaire ;
- Type ou nature des privilèges : investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date : 2018-07-01.

**7.2.6.2 Comité exécutif du CMDP du 1er février 2018**

Document déposé :

7.2.6.2\_00\_Lettre\_Démissions\_Médecin spécialiste\_1<sup>er</sup> février 2018

Des demandes de cessation définitive d'exercer leur profession dans l'établissement de la part de médecins, dentistes ou pharmaciens ont été déposées en conformité avec l'article 20.4 du *Règlement transitoire de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-522**

**Démission d'un médecin spécialiste membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval, comité exécutif du 1<sup>er</sup> février 2018**

---

**ATTENDU QUE** les demandes de membres du CMDP de cesser définitivement d'exercer leur profession dans l'établissement ont été déposées en conformité avec l'article 20.4 du *Règlement transitoire de régie interne du CMDP* du CISSS de Laval ;

**ATTENDU QUE** le comité exécutif du CMDP recommande au conseil d'administration d'accepter la démission présentée à la séance du 1<sup>er</sup> février 2018 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval accepte unanimement la démission suivante :

**Docteur(e) Marthe Delbarre, psychiatre, permis 07-325**

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service(s) : psychiatrie, psychiatrie générale ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date : 2018-03-26.

**7.2.7 Modifications de statut et de privilèges de médecins de famille membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDO) du CISSS de Laval**

**7.2.7.1 Comité exécutif du CMDP du 1<sup>er</sup> mars 2018**

Document déposé :

7.2.7.1\_15\_Lettre\_Modifications statut et privilèges membres du CMDP\_Médecins de famille

Les modifications de statut et de privilèges présentées au conseil d'administration sont faites en conformité avec le *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* et tiennent compte du plan autorisé des effectifs médicaux et dentaires du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval et sur la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP).

Le CECMDP a accepté les recommandations du comité d'examen des titres concernant ces modifications. Les candidats ont été informés de ces modifications rattachées à leur nomination.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-523**

**Modifications de statut et de privilèges de médecins de famille membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval, comité exécutif du 1<sup>er</sup> mars 2018**

---

**ATTENDU QUE** les modifications de statut et privilèges de médecins sont faites en conformité avec les articles 86 et 88 du *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* ;

**ATTENDU QUE** le comité d'examen des titres a émis des recommandations au CECMDP en date du 16 février 2018 ;

**ATTENDU QUE** les membres concernés ont été informés des modifications de statut ou privilèges rattachées à leur nomination ;

**ATTENDU QUE** le CECMDP recommande au conseil d'administration d'accepter les modifications de statut ou de privilèges entérinées à la séance du 1<sup>er</sup> mars 2018 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval accepte unanimement les modifications de statut ou de privilèges des membres suivants :

**Docteur(e) Mihaëla Ionita, médecin de famille, permis 09-642** : Il est accepté le retrait de privilège à l'UMF, à ses privilèges actuels.

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE ACTUELS

- Département, service(s) : Médecine générale, hospitalisation ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé.
  
- Département, service(s) : Médecine générale, GMF-U Cité-de-la-Santé ;

- Type ou nature des privilèges : investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

#### RETRAITS

- Département, service(s) : Médecine générale, GMF-U Cité-de-la-Santé ;
- Type ou nature des privilèges : investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date : 2018-02-07.

#### PRIVILÈGES DE PRATIQUE MODIFIÉS

Les privilèges de pratique sont accordés pour l'ensemble des installations du CISSS de Laval.

- Département, service(s) : Médecine générale, hospitalisation ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

**Docteur(e) Le Uyen Anh Hoang, médecin de famille, permis 99-319** : Il est accepté de retirer le site du Centre de services ambulatoires de Laval, de ses privilèges actuels.

STATUT : Membre actif

#### PRIVILÈGES DE PRATIQUE ACTUELS

- Département, service(s) : Médecine générale, gériatrie ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé.
  
- Département, service(s) : Médecine générale, gériatrie ;
- Type ou nature des privilèges : investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Centre de services ambulatoires de Laval.

#### RETRAITS

- Département, service(s) : Médecine générale, gériatrie ;
- Type ou nature des privilèges : investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Centre de services ambulatoires de Laval ;
- Date : 2018-01-15.

#### PRIVILÈGES DE PRATIQUE MODIFIÉS

Les privilèges de pratique sont accordés pour l'ensemble des installations du CISSS de Laval.

- Département, service(s) : Médecine générale, gériatrie ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

#### 7.2.7.2 Comité exécutif du CMDP du 7 décembre 2017

Document déposé :

7.2.7.2\_06\_Lettre\_Modifications statut et privilèges membres du CMDP\_Médecins de FAMILLE V2.docx

Les modifications de statut et de privilèges présentées au conseil d'administration sont faites en conformité avec le *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* et tiennent compte du plan autorisé des effectifs médicaux et dentaires du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval et sur la consultation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP).

Le CECMDP a accepté les recommandations du comité d'examen des titres concernant ces modifications. Les candidats ont été informés de ces modifications rattachées à leur nomination.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-524**

**Modifications de statut et de privilèges de médecins de famille membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval, comité exécutif du 7 décembre 2017**

---

**ATTENDU QUE** les modifications de statut et privilèges de médecins sont faites en conformité avec les articles 86 et 88 du *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* ;

**ATTENDU QUE** le comité d'examen des titres a émis des recommandations au CECMDP en date du 10 novembre 2017 ;

**ATTENDU QUE** les membres concernés ont été informés des modifications de statut ou privilèges rattachées à leur nomination ;

**ATTENDU QUE** le CECMDP recommande au conseil d'administration d'accepter les modifications de statut ou de privilèges entérinées à la séance du 7 décembre 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval accepte les modifications de statut ou de privilèges des membres suivants :

**Docteur(e), Marylène Chesnay, médecin de famille, permis 03-146** : Il est accepté de retirer le site CLSC de Sainte-Rose, de ses privilèges actuels.

STATUT : Membre actif

**PRIVILÈGES DE PRATIQUE ACTUELS**

- Département, service(s) : médecine générale, CLSC Sainte-Rose ;
- Type ou nature des privilèges : investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : CLSC Sainte-Rose.
  
- Département, service(s) : médecine générale, gériatrie ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

**RETRAIT**

- Département, service(s) : médecine générale, CLSC Sainte-Rose ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : CLSC Sainte-Rose ;
- Date : 13 octobre 2017.

**PRIVILÈGES DE PRATIQUE MODIFIÉS**

Les privilèges de pratique sont accordés pour l'ensemble des installations du CISSS de Laval.

- Département, service(s) : médecine générale, gériatrie ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

**Docteur(e), Stéphanie Lavoie-Lennon, médecin de famille, permis 15-604** : Il est accepté d'ajouter le privilège d'ultrasonographie, à ses privilèges actuels.

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE ACTUELS

- Département, service(s) : médecine générale, hospitalisation ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

AJOUT

- Département, service(s) : médecine générale, hospitalisation ;
- Type ou nature des privilèges : ultrasonographie ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date : 10 novembre 2017.

PRIVILÈGES DE PRATIQUE MODIFIÉS

Les privilèges de pratique sont accordés pour l'ensemble des installations du CISSS de Laval.

- Département, service(s) : médecine générale, hospitalisation ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients, ultrasonographie ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

**Docteur(e), Dennis Malcom, médecin de famille, permis 87-247** : Il est accepté de modifier son statut de membre actif pour un statut de membre conseil avec des privilèges d'aide médical à mourir, à ses privilèges actuels.

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE ACTUELS

- Département, service(s) : médecine générale, soins intensifs ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients, ultrasonographie ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

AJOUT

Les privilèges de pratique sont accordés pour l'ensemble des installations du CISSS de Laval.

RETRAIT

- Département, service(s) : soins intensifs ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients, ultrasonographie ;
- STATUT : membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE MODIFIÉS

Les privilèges de pratique sont accordés pour l'ensemble des installations du CISSS de Laval.

STATUT : Membre conseil

PRIVILÈGES DE PRATIQUE ACTUELS

- Département, service(s) : médecine générale ;
- Type ou nature des privilèges : aide médicale à mourir.

### 7.2.7.3 Comité exécutif du CMDP du 19 octobre 2018

Document déposé :

7.2.7.3\_03\_Lettre\_Modifications statut et privilèges membres du CMDP\_Médecins de famille\_V2

Les modifications de statut et de privilèges présentées au conseil d'administration sont faites en conformité avec le *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* et tiennent compte du plan



autorisé des effectifs médicaux et dentaires du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval et sur consultation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP).

Le CECMDP a accepté les recommandations du comité d'examen des titres concernant ces modifications. Les candidats ont été informés de ces modifications rattachées à leur nomination.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-525**

**Modifications de statut et de privilèges d'un médecin de famille membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval, comité exécutif du 19 octobre 2017**

---

**ATTENDU QUE** les modifications de statut et privilèges de médecins sont faites en conformité avec les articles 86 et 88 du *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* ;

**ATTENDU QUE** le comité d'examen des titres a émis des recommandations au CECMDP en date du 6 octobre 2017 ;

**ATTENDU QUE** le membre concerné a été informé des modifications de statut ou privilèges rattachées à sa nomination ;

**ATTENDU QUE** le CECMDP recommande au conseil d'administration d'accepter les modifications de statut ou de privilèges entérinées à la séance du 19 octobre 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée,** le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval accepte les modifications de statut ou de privilèges du membre suivant :

**Docteur(e) Adriana Comisso, médecin de famille, permis 11-416** : Il est accepté de retirer le site CLSC Sainte-Rose à ses privilèges actuels.

STATUT : Membre actif

**PRIVILÈGES DE PRATIQUE ACTUELS**

- Département, service (s) : médecine familiale, CLSC Sainte-Rose ;
- Type ou nature des privilèges : garde en disponibilité, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : CLSC Sainte-Rose ;
  
- Département, service (s) : médecine familiale, hospitalisation ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;

**RETRAITS**

- Département, service (s) : médecine familiale, CLSC Sainte-Rose ;
- Type ou nature des privilèges : garde en disponibilité, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : CLSC Sainte-Rose ;
- Date : 2017-11-01.

**PRIVILÈGES DE PRATIQUE MODIFIÉS**

Les privilèges de pratique sont accordés pour l'ensemble des installations du CISSS de Laval.

- Département, service (s) : médecine générale, hospitalisation ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

7.2.8 **Modifications de statut et de privilèges d'un médecin spécialiste membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval**

Document déposé :

7.2.8\_16\_Lettre\_Modifications statut et privilèges membre du CMDP\_Médecin spécialiste

Les modifications de statut et de privilèges présentées au conseil d'administration sont faites en conformité avec le *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* et tiennent compte du plan autorisé des effectifs médicaux et dentaires du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval et sur la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP).

Le CECMDP a accepté les recommandations du comité d'examen des titres concernant ces modifications. Les candidats ont été informés de ces modifications rattachées à leur nomination.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-526**

**Modifications de statut et de privilèges d'un médecin spécialiste membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval**

---

**ATTENDU QUE** les modifications de statut et privilèges de médecins sont faites en conformité avec les articles 86 et 88 du *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* ;

**ATTENDU QUE** le comité d'examen des titres a émis des recommandations au CECMDP en date du 16 février 2018 ;

**ATTENDU QUE** le membre concerné a été informé des modifications de statut ou privilèges rattachées à sa nomination ;

**ATTENDU QUE** le CECMDP recommande au conseil d'administration d'accepter les modifications de statut ou de privilèges entérinées à la séance du 1<sup>er</sup> mars 2018 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval accepte unanimement les modifications de statut ou de privilèges du membre suivant :

**Docteur(e) Babak Noorolahi, pneumologue, permis 11-044** : Il est accepté d'ajouter le privilège d'ultrasonographie et d'échoendoscopie bronchique (EBUS), à ses privilèges actuels.

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE ACTUELS

- Département, service(s) : médecine spécialisée, pneumologie ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
  
- Département, service(s) : médecine spécialisée, pneumologie ;
- Type ou nature des privilèges : investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Centre de services ambulatoires de Laval ;
  
- Département, service(s) : médecine spécialisée, pneumologie ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital juif de réadaptation ;

AJOUTS

- Département, service(s) : médecine spécialisée, pneumologie ;
- Type ou nature des privilèges : ultrasonographie, échoendoscopie bronchique (EBUS);

- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Date : 13 février 2018.

#### PRIVILÈGES DE PRATIQUE MODIFIÉS

Les privilèges de pratique sont accordés pour l'ensemble des installations du CISSS de Laval.

- Département, service(s) : médecine spécialisée, pneumologie ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients, ultrasonographie, échoendoscopie bronchique (EBUS) ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
  
- Département, service(s) : médecine spécialisée, pneumologie ;
- Type ou nature des privilèges : investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Centre de services ambulatoires de Laval ;
  
- Département, service(s) : médecine spécialisée, pneumologie ;
- Type ou nature des privilèges : hospitalisation, investigation, traitement et suivi des patients ;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital juif de réadaptation.

#### 7.2.9 Constitution du comité de sélection pour la nomination du chef de Département de médecine spécialisée au CISSS de Laval

L'article 183 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) stipule que tout établissement doit préparer un plan d'organisation administratif, professionnel et scientifique qui décrit les structures administratives de l'établissement, les directions, services et départements, ainsi que les programmes cliniques. Pour sa part, l'article 188 de la LSSSS stipule que le conseil d'administration nomme les chefs de département clinique. Finalement, le contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal précise, à son annexe 6 sur la nomination des chefs de département clinique, que le conseil d'administration constitue les comités de sélection.

Dans le cadre de la création du centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) doit former un comité de sélection pour la nomination du chef du Département de médecine spécialisée.

---

#### RÉSOLUTION : 2018-03-527

#### Constitution du comité de sélection pour la nomination du chef de Département de médecine spécialisée au CISSS de Laval

---

**ATTENDU QUE** le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval est un établissement public constitué par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux* notamment par l'abolition des agences régionales (*chapitre O-7.2*) ;

**ATTENDU QUE** l'article 183 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* concernant l'obligation des établissements de préparer un plan d'organisation administrative, professionnelle et scientifique ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a adopté un plan d'organisation médicale et scientifique par une résolution, numéro 2015-09-114, le 17 septembre 2015 ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a modifié ledit plan d'organisation médical et scientifique par voie de résolution adoptée le 17 décembre 2015, transférant le service de médecine nucléaire du département de médecine spécialisée au Département d'imagerie médicale ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a adopté un plan d'organisation médicale et scientifique par une résolution, numéro 2015-09-114, le 17 septembre 2015 ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a adopté, par une résolution numéro 2017-01-311, la création des services de gériatrie spécialisée et de soins critiques spécialisés au Département de médecine spécialisée, le 26 janvier 2017 ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a adopté, par une résolution numéro 2017-01-312, la création du service de gynéco-oncologie au Département de gynécologie-obstétrique, le 26 janvier 2017 ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a adopté, par une résolution numéro 2017-03-331, la création du service de suivi intensif dans le milieu (SIM) au Département de psychiatrie, le 16 mars 2017 ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a adopté, par une résolution numéro 2017-04-366, les modifications de services au Département de médecine familiale, le 27 avril 2017 ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a adopté, par une résolution numéro 2017-06-402, la création du Département clinique de médecine de laboratoire ainsi que ses quatre services, soit les services de biochimie, hématologie, microbiologie-infectiologie et anatomo-pathologie, le 15 juin 2017 ;

**ATTENDU QUE** l'article 188 de la *Loi sur la santé et les services sociaux* prévoit que le conseil d'administration nomme les chefs de départements cliniques ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval détient un contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal qui précise que le conseil d'administration constitue les comités de sélection des chefs de départements ;

**ATTENDU QUE** le contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal encadre les modalités de composition et de nomination de comités de sélection des chefs de départements cliniques ;

**ATTENDU QUE** chaque comité de sélection doit inclure un ou des représentants de l'Université, soit le directeur du département concerné ;

**ATTENDU** que la faculté de médecine a été interpellée dans le but de nommer les représentants prévus au contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal et nous a transmis sa réponse le 11 décembre 2017 ;

**ATTENDU QUE** le contrat d'affiliation prévoit que la présidente-directrice générale, le directeur des services professionnels et que le directeur de l'enseignement font partie du comité de sélection d'un chef de département ;

**ATTENDU** la recommandation du comité exécutif du CMDP du 7 décembre 2017, identifiant les représentants médicaux qui siégeront au comité de sélection pour la nomination pour le chef de ce département ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval constitue le comité de sélection concernant la nomination du chef du Département de médecine spécialisée avec les membres suivants :

- Madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale
- Docteur Alain Turcotte, directeur des services professionnels
- Dr Martin Chénier, omnipraticien, service des urgences
- Dre Karine Beaudoin, omnipraticienne obstétrique
- Dr Kevin Belliveau, radiologiste
- Dr Christian Croteau, omnipraticien, service des urgences
- Mme Catherine Lemièrre, professeur titulaire au Département de médecine, à titre de représentante de la doyenne de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal

- M. François Madore, directeur du Département de médecine, représentant de l'Université de Montréal

#### 7.2.10 **Modification de la constitution du comité de sélection pour la nomination du chef de Département de médecine d'urgence au CISSS de Laval**

L'article 183 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) stipule que tout établissement doit préparer un plan d'organisation administratif, professionnel et scientifique qui décrit les structures administratives de l'établissement, les directions, services et départements, ainsi que les programmes cliniques. De plus, l'article 188 de la LSSSS stipule que le conseil d'administration nomme les chefs de département clinique. Finalement, le contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal précise, à son annexe 6 sur la nomination des chefs de département clinique, que le conseil d'administration constitue les comités de sélection.

Dans le cadre de la création du centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) doit former un comité de sélection pour la nomination du chef du Département de médecine d'urgence.

Le 1<sup>er</sup> février 2018, le conseil d'administration adoptait une résolution (numéro 2018-02-490) concernant la constitution du comité de sélection du chef du Département de médecine d'urgence dont la docteur Lucie Opatny faisait partie. Or, suite à son départ, c'est le docteur Alain Turcotte nouveau DSP qui siègera sur le comité.

---

#### **RÉSOLUTION : 2018-03-528**

#### **Modification de la constitution du comité de sélection pour la nomination du chef de Département de médecine d'urgence au CISSS de Laval**

---

**ATTENDU QUE** le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval est un établissement public constitué par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux* notamment par l'abolition des agences régionales (*chapitre O-7.2*) ;

**ATTENDU QUE** l'article 183 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* concernant l'obligation des établissements de préparer un plan d'organisation administrative, professionnelle et scientifique ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a adopté un plan d'organisation médicale et scientifique par une résolution, numéro 2015-09-114, le 17 septembre 2015 ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a modifié ledit plan d'organisation médical et scientifique par voie de résolution adoptée le 17 décembre 2015, transférant le service de médecine nucléaire du département de médecine spécialisée au département d'imagerie médicale ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a adopté un plan d'organisation médicale et scientifique par une résolution, numéro 2015-09-114, le 17 septembre 2015 ;

**ATTENDU QUE le** CISSS de Laval a adopté, par une résolution numéro 2017-01-311, la création des services de gériatrie spécialisée et de soins critiques spécialisés au Département de médecine spécialisée, le 26 janvier 2017 ;

**ATTENDU QUE le** CISSS de Laval a adopté, par une résolution numéro 2017-01-312, la création du service de gynéco-oncologie au Département de gynécologie-obstétrique, le 26 janvier 2017 ;

**ATTENDU QUE le** CISSS de Laval a adopté, par une résolution numéro 2017-03-331, la création du service de suivi intensif dans le milieu (SIM) au Département de psychiatrie, le 16 mars 2017 ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a adopté, par une résolution numéro 2017-04-366, les modifications de services au Département de médecine familiale, le 27 avril 2017 ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a adopté, par une résolution numéro 2017-06-402, la création du Département clinique de médecine de laboratoire ainsi que ses quatre services, soit les services de biochimie, hématologie, microbiologie-infectiologie et anatomo-pathologie, le 15 juin 2017 ;

**ATTENDU QUE** l'article 188 de la *Loi sur la santé et les services sociaux* prévoit que le conseil d'administration nomme les chefs de départements cliniques ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval détient un contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal qui précise que le conseil d'administration constitue les comités de sélection des chefs de départements ;

**ATTENDU QUE** le contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal encadre les modalités de composition et de nomination de comités de sélection des chefs de départements cliniques ;

**ATTENDU QUE** chaque comité de sélection doit inclure un représentant de l'Université soit le directeur du département concerné ;

**ATTENDU** que lesdites facultés ont été interpellées le 19 octobre 2017 dans le but de nommer le représentant prévu au contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal ;

**ATTENDU QUE** le contrat d'affiliation prévoit que la présidente-directrice générale, le directeur des services professionnels et que le directeur de l'enseignement font partie du comité de sélection d'un chef de département ;

**ATTENDU** la recommandation du comité exécutif du CMDP du 19 octobre 2017, transmise à la PDG le 19 octobre 2017, identifiant les représentants médicaux qui siègeront au comité de sélection pour la nomination pour le chef de ce département ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux constitue le comité de sélection concernant la nomination du chef du Département de médecine d'urgence avec les membres suivants :

- Madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale ;
- Docteur Alain Turcotte, directeur des services professionnels ;
- Docteure Mélanie Leblanc, chef du groupe de médecins de famille universitaire (GMF-U) de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé ;
- Docteur Pierre Desaulniers, représentant Université de Montréal, professeur au Département de médecine de famille et médecine d'urgence et directeur du programme de médecine d'urgence ;
- Docteure Nathalie Cairefon, directrice du Département de médecine de famille et de médecine d'urgence
- Docteure Laurence Descarries, présidente du comité ;
- Docteur Jean Rivest, membre du comité ;
- Docteur Gabriel Jomphe-Beaumont, membre du comité

### 7.3 **Affaires Cliniques**

#### 7.3.1 **Politique en prévention et contrôle des infections (PCI) au CISSS de Laval**

Document déposé:  
7.3.1\_Politique PCI

La politique en prévention et contrôle des infections nosocomiales au CISSS de Laval et pour les centres d'hébergement privés-conventionnés vise à encadrer les mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) au sein de toutes les installations du CISSS de Laval et des centres d'hébergement privés-conventionnés. La politique soutient une culture de prévention et contrôle des infections nosocomiales et contribue à l'offre de soins sécuritaires par la prévention des infections évitables.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-529**

**Politique en prévention et contrôle des infections (PCI) du CISSS de Laval**

---

**ATTENDU QUE** la Politique en prévention et contrôle des infections (PCI) déposée aujourd'hui a été présentée aux instances du CISSS de Laval (CMDP, CII, CM,) ainsi qu'au comité de gestion des risques, au comité de coordination clinique et au comité stratégique de prévention des infections ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de direction, lors de sa rencontre tenue le 9 janvier 2018, d'adopter la Politique en prévention et contrôle des infections (PCI) du CISSS de Laval ;

**ATTENDU QUE** cette politique remplace les documents suivants : NPG-94 Prévention et contrôle des infections au CISSS de Laval ; NPG-79 Hygiène des mains, PP-1 Pratiques de base, PP-1A Routine practices, PP-7 Hygiène des mains et PP-7A Hand Hygiène ;

**EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte unanimement la Politique en prévention et contrôle des infections du CISSS de Laval.

7.3.2 **Politique en prévention et gestion des comportements violents (PGCV)**

Document déposé:  
7.3.2\_Politique PGCV

Le CISSS de Laval accomplit sa mission dans un contexte social et environnemental où peuvent survenir des situations à caractère violent ou potentiellement violent. La violence qui peut survenir en milieu de travail affecte l'ensemble du personnel à travers tout le continuum des soins de santé et de services sociaux. Le CISSS de Laval doit prendre les mesures appropriées pour protéger la santé, la sécurité, l'intégrité et la dignité des usagers, du personnel, des médecins, des bénévoles et des visiteurs.

Les interventions à mettre en place, lors de situations nécessitant la prévention et la gestion de la violence, doivent faire référence aux meilleures pratiques, respecter les droits des usagers de même que les valeurs et les principes éthiques de l'organisation. Un état de situation concernant l'avancement des mesures de prévention et de gestion de la violence au CISSS de Laval est présenté. Une nouvelle politique intitulée *Prévention et gestion des comportements violents* est déposée pour être entérinée.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-530**

**Politique en prévention et gestion des comportements violents (PGCV) du CISSS de Laval**

---

**ATTENDU QUE** le but d'une politique de la PGCV au sein du CISSS de Laval est de prévenir et mieux gérer tout comportement violent. Cette politique permet également, à l'ensemble des personnes offrant des services au CISSS de Laval, de mieux appuyer toute personne utilisant ou donnant des services lorsque celle-ci se dit à risque ou victime d'un comportement agressif, abusif ou violent ;

**ATTENDU QUE** l'adoption de la politique de la PGCV annule les documents suivants, actuellement en vigueur : NPG 36 du CISSS de Laval, Politique et procédure 30 -SST-007 et Nursing PP-01 de l'Hôpital juif de réadaptation de Laval ;

**ATTENDU QU'**un groupe de travail paritaire de la PGCV, chapeauté par la Direction des soins infirmiers, incluant un représentant de chaque direction et des trois (3) accréditations syndicales du CISSS de Laval de même qu'un représentant-invité de l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail secteur affaires sociales (ASSTSAS) a été créé notamment pour élaborer une politique de la PGCV du CISSS de Laval ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de direction, lors de sa rencontre tenue le 20 février 2018, d'adopter la Politique en prévention et gestion des comportements violents (PGCV) ;

**ATTENDU QUE** la structure de gouvernance de la PGCV mise en place au CISSS de Laval assure ainsi le déploiement et la mise à jour de la politique et du plan d'action annuel incluant la formation ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte unanimement la Politique de Prévention et gestion des comportements violents du CISSS de Laval.

## **8 Affaires médicales**

### **8.1 Nomination d'un nouveau pharmacien membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval.**

Document déposé:

8.1\_20\_Lettre\_Nomination\_Pharmacien\_21 décembre 2017

Dr. Alain Turcotte est invité à présenter ce point à l'ordre du jour. M. Yves Carignan profite de l'occasion pour lui souhaiter bienvenue au sein du CISSS de Laval.

Dans un objectif d'assurer à l'organisation les ressources médicales requises pour la dispensation des soins et des services, des démarches de recrutement de médecins, dentistes ou pharmaciens ont lieu de façon continue.

Les demandes de nomination présentées au conseil d'administration ont été faites en conformité avec le *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* et tiennent compte du plan autorisé des effectifs médicaux et dentaires du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

Le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP) a accepté la recommandation du comité d'examen des titres concernant la nomination, le statut et les privilèges de pratique des candidatures proposées. Les candidats ont été informés des obligations rattachées à leur nomination, des privilèges de pratiques octroyés, des règlements de leur département ainsi que celui du Règlement de régie interne du CMDP.

---

#### **RÉSOLUTION : 2018-03-531**

#### **Nomination d'un nouveau pharmacien membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval**

---

**ATTENDU QUE** les articles 183 et 184 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS)* sont à l'effet que les demandes de nomination soient conformes au plan d'organisation et des ressources financières disponibles du CISSS de Laval ;

**ATTENDU QUE** le CISSS de Laval a obtenu de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) les autorisations requises afin de pourvoir les postes identifiés au Plan des effectifs médicaux (PEM) ;

**ATTENDU QUE** le comité d'examen des titres a émis des recommandations au CECMDP en date du 8 décembre 2018 ;



**ATTENDU QUE** le CECMDP recommande au conseil d'administration d'accepter la nomination entérinée à la séance du 21 décembre 2017 ;

**ATTENDU QUE** le candidat concerné a été informé des obligations rattachées à l'octroi de son statut et ses privilèges ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval accepte unanimement la nomination du nouveau membre du CMDP suivant :

**Madame Valérie Lauzière, pharmacienne, permis 205365** : Les privilèges de pratiques sont accordés pour l'ensemble des installations du CISSS de Laval.

STATUT : Membre actif

PRIVILÈGES DE PRATIQUE

- Département, service (s) : pharmacie;
- Installation(s) principale(s) de profession : Hôpital de la Cité-de-la-Santé

## 9 GOUVERNANCE ET AFFAIRES CORPORATIVES

### 9.1 Suivi des candidatures aux Prix d'excellence du Réseau de la santé et des services sociaux

Mme Caroline Barbir rappelle que les Prix d'excellence mettent en lumière l'engagement et la collaboration exceptionnels des acteurs du réseau et du milieu communautaire. Ils visent à souligner les initiatives mises en place sur le terrain au profit des patients, dans un souci constant de performance et d'amélioration continue.

Lors d'une séance spéciale du conseil d'administration tenue le 12 décembre 2017, cinq (5) candidatures pour le Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux du CISSS de Laval de la 35<sup>e</sup> édition de l'événement lancé le 5 septembre 2017 avaient été présentées et entérinées par les membres du conseil d'administration. Des cinq (5) dossiers proposés deux ont été retenus pour l'étape finale du jury national dont :

Catégories	Projets
Intégration des services	<b><u>Dossier retenu</u></b> : Programme Retour au travail en 1 <sup>re</sup> ligne : une première au Québec
Développement durable	<b><u>Dossier retenu</u></b> : L'arbre de la santé au service du développement durable

Le jury national délibérera d'ici la fin mars 2018 et la cérémonie officielle de remise des prix aura lieu à Québec, le 31 mai 2018.

### 9.2 Résultats du processus de désignation au conseil d'administration du CISSS de Laval

Mme Barbir fait état aux membres du conseil d'administration du processus de désignation au conseil d'administration du CISSS de Laval. Les avis et les listes des membres concernant le processus de désignation de tous les collègues ont été publiés sur le site internet de l'établissement et affichés aux endroits identifiés dans les installations. La publication de l'avis de désignation destiné au DRMG a paru dans le journal « *Courrier Laval* » du 14 février dernier, conformément au *Règlement sur la procédure de désignation de certains membres du conseil d'administration des centres intégrés de santé et de services sociaux et des établissements non fusionnés*.

Le processus de désignation des membres du conseil d'administration est presque complété. À ce jour, cinq des six membres ont été désignés.

**Résultats du processus de désignation:**

Collèges de désignation	Désignations		Personnes désignées au conseil d'administration
	Par acclamation (A)	Par Élection (É)	
Conseil des médecins dentistes et pharmaciens (CMDP)	A		Dre Martine Raymond
Conseil des infirmières et infirmiers (CII)	A		Mme Julie Proulx
Conseil multidisciplinaires (CM)	A		M. Robert Lupien
Département régional de médecine générale (DRMG)	A		Dr Jacques Blais
Comité des usagers (CUCI)	É		Mme Claire Pagé
Conseil régional des services pharmaceutiques (CRSP)			Réunion prévue le 16 mars 2018 du comité du CRSP

**10 QUALITÉ, SÉCURITÉ, PERFORMANCE ET ÉTHIQUE**

**10.1 Analyse du bilan 2016-2017 du plan d'action 2016-2018 à l'égard des personnes handicapées du CISSS de Laval par l'Office des personnes handicapées du Québec**

Document déposé:

10.1\_Lettre\_Plan\_actions\_personnes handicapées

M. Gary Stoopler, informe le conseil d'administration que selon l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, les ministères et la grande

majorité des organismes publics doivent adopter et rendre public annuellement un plan d'action visant l'accessibilité et l'adaptation de leurs services aux personnes handicapées. Le but de ce plan est de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées au Québec.

Un premier Plan d'action 2016-2018 à l'égard des personnes handicapées a été adopté en juin 2016 au CISSS de Laval. Celui-ci avait été produit par un groupe de travail réunissant des représentants de diverses directions du CISSS de Laval et du Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL).

Ce groupe a par la suite travaillé à la mise en œuvre et au suivi de ce premier plan d'action.

Le rapport annuel 2016-2017 fait état du bilan des réalisations complétées au cours de cette première année ainsi que des objectifs prévus pour 2017-2018. Suite à son adoption par le conseil d'administration du CISSS de Laval le 19 octobre dernier, le bilan fut soumis à l'Office des personnes handicapées du Québec pour analyse. Aujourd'hui, les résultats de cette analyse sont déposés.

**10.2 Dépôt - Lettre du MSSS concernant l'entente de dix ans avec Agrément Canada pour l'agrément de l'ensemble des établissements publics du réseau**

Document déposé:  
10.2\_18-PE-00035\_LT\_PDG

À titre d'information, une correspondance datée du 16 février 2018 provenant du sous-ministre adjoint, M. Luc Castonguay, annonçant la fin au contrat liant le MSSS au Conseil québécois d'agrément et la signature d'une entente d'un contrat de dix ans avec Agrément Canada pour l'ensemble des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

### 10.3 **Tableau de bord de veille de la performance du CISSS de Laval**

Document déposé:  
10.3\_Tableau de veille de la performance

Mme Caroline Barbir présente le tableau de bord de veille de la performance du CISSS de Laval et revoit les constats et faits saillants des indicateurs avec les membres du conseil d'administration.

## 11 **AFFAIRES CLINIQUES**

### 11.1 **Démarche d'implantation du partenariat de soins et services au CISSS de Laval**

Document déposé :  
11.1\_PSS résultats et stratégies déploiement\_CA\_15 mars 2018 sans vidéo

M. Benoit Tétreault, Mme Isabelle Simard, Mme Karine Lespérance et Mme Marie-Claude Vanier sont invités à présenter les faits saillants d'une conférence qu'ils ont donnée au Colloque international « Collaborating Across Borders » et à la communauté des pratiques de l'Université de Montréal. Ils ont également illustré le niveau d'avancement organisationnel de la démarche et partagé la vision 2018-2019.

À titre de pratique d'excellence dans le domaine de la santé et des services sociaux, le partenariat de soins et services (PSS) consiste en un échange entre les besoins des usagers, leurs proches et les professionnels de la santé afin de donner tous les outils nécessaires aux usagers pour qu'ils puissent faire des choix de santé éclairés. Un bon partenariat permet d'obtenir de meilleurs résultats de santé pour les usagers et les proches tout en améliorant l'efficacité et la satisfaction de tous.

Depuis 2015, cette démarche organisationnelle a pris son envol dans toutes les directions cliniques. Plusieurs collaborations, initiatives et activités de transfert de connaissances sont en cours dans les équipes cliniques de même qu'avec les chercheurs de 1<sup>re</sup> ligne via le projet *Discutons Santé* piloté par Dre Lussier. D'autres initiatives sont prévues prochainement et un plan d'action est déployé chaque année.

Au nom du conseil d'administration, M. Carignan tient à remercier et féliciter les membres de l'équipe pour cette excellente présentation et ajoute qu'une initiative comme celle-ci est toujours soutenue et encouragée par la haute direction.

## 12 **AFFAIRES DES RESSOURCES HUMAINES**

### 12.1 **Rapport du président du comité des ressources humaines**

En l'absence du président du comité des ressources humaines, le rapport du comité des ressources humaines est déposé pour information. Il fait état de la quatrième séance du comité des ressources humaines du CISSS de Laval qui s'est tenue le 22 février 2018. Il présente les faits saillants et les points traités suivants:

- Politique sur la prévention et la gestion des comportements violents (PGCV) ;
- Présentation de la philosophie de gestion ;

- Proposition du plan d'action : Entreprise en santé ;
- Présentation du plan d'action pour la mobilisation des cadres ;
- Données et indicateurs RH.

## 12.2 Plan d'action Entreprise en santé

Documents déposés:

12.2\_008.1.2\_ES - Plan d'action 2018-2020 ;

12.2\_Plan d'action Entreprise en santé 2018-2020 V02

Mme Julie Lamarche présente la démarche Entreprise en santé 2018-2020 du CISSS de Laval. Elle explique que cette démarche, Entreprise en santé, dans son ensemble, vise la santé et le mieux-être de tout le personnel par le biais de différentes actions concrètes. Le développement d'un plan d'action, arrimé aux besoins identifiés par les employés, est une des étapes requises à la certification.

Comme présenté dans le plan, chacune de ces actions fera l'objet d'une évaluation du nombre de participants et de la satisfaction de ces derniers. Par la suite, un rapport sera produit et déposé au Comité opérationnel santé mieux-être. Annuellement, il est prévu le dépôt d'un bilan de la démarche au comité de direction, ainsi qu'au conseil d'administration.

Il est démontré que les démarches de santé et mieux-être appuyées par un engagement fort, connu et visible de la direction générale et des directions connaissent plus de succès. Dans cette optique, il est compté sur l'appropriation par le comité de direction du présent plan, sur son implication et son appui à toutes les étapes de la démarche.

Il est convenu qu'un bilan de la démarche sera déposé annuellement au comité de direction et au conseil d'administration.

Le président remercie Mme Lamarche pour cette présentation.

## 13 AFFAIRES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES, IMMOBILIÈRES ET INFORMATIONNELLES

### 13.1 Comité de vérification

#### 13.1.1 Situation financière à la période 10 se terminant le 6 janvier 2018

Documents déposés:

13.1.1\_Résultats CONSOLIDÉS 2017-2018\_P10(sommaire-CD) ;

13.1.1\_Suivi budgétaire P10 CISSS de Laval 17-18 (Sommaire)

M. Éric Champagne présente les réels cumulatifs du fonds d'exploitation, de la période 10 s'étant terminée le 6 janvier 2018, présentent une situation financière en équilibre sur un budget cumulatif de 584,8 M\$. L'équilibre budgétaire est projeté au 31 mars 2018.

Les documents déposés présentent les résultats globaux ainsi qu'un tableau par direction présentant les écarts budgétaires cumulatifs.

Globalement, les principaux éléments déficitaires affectant la situation financière sont l'utilisation d'un nouveau médicament oncologique, l'assurance salaire et le taux horaire.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-532**

**Situation financière à la période 10 se terminant le 6 janvier 2018**

---

**ATTENDU QUE** la situation financière du CISSS de Laval telle que présentée pour la période financière 10 s'est terminée le 6 janvier 2018 ;

**ATTENDU QU'**un suivi régulier de la situation financière est assuré par l'établissement et que des mesures ont été prises et le seront dans les prochaines périodes afin d'assurer le respect de l'équilibre budgétaire au 31 mars 2018 ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de direction, lors de sa séance tenue le 20 février 2018, d'adopter les résultats financiers pour la période 10 ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de vérification, lors de sa séance tenue le 28 février 2018, d'adopter les résultats financiers pour la période 10 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte, à l'unanimité, les résultats financiers pour la période 10 s'étant terminée le 6 janvier 2018 présentant une situation financière en équilibre sur un budget cumulatif de 584,8 M\$ et projetant l'équilibre budgétaire au 31 mars 2018.

13.1.2 **Situation financière à la période 11 se terminant le 3 février 2018**

Documents déposés

13.1.2\_Résultats CONSOLIDÉS 2017-2018\_P11 ;

13.1.2\_Suivi budgétaire P11 CISSS de Laval 17-18 (Sommaire)

Les résultats réels cumulatifs du fonds d'exploitation de la période 11 s'étant terminée le 3 février 2018 présentent une situation financière en équilibre sur un budget cumulatif de 645,7 M\$. L'équilibre budgétaire est projeté au 31 mars 2018.

Les documents déposés présentent les résultats globaux ainsi qu'un tableau par direction présentant les écarts budgétaires cumulatifs.

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-533**

**Situation financière à la période 11 se terminant le 3 février 2018**

---

**ATTENDU QUE** la situation financière du CISSS de Laval telle que présentée pour la période financière 11 s'est terminée le 3 février 2018 ;

**ATTENDU QU'**un suivi régulier de la situation financière est assuré par l'établissement et que des mesures ont été prises et le seront dans les prochaines périodes afin d'assurer le respect de l'équilibre budgétaire au 31 mars 2018 ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de direction, lors de sa rencontre du 6 mars 2018, d'adopter les résultats réels cumulatifs du fonds d'exploitation de la période 11 s'étant terminée le 3 février 2018 ;

**ATTENDU** la décision comité de vérification, lors de la rencontre du 28 février 2018, d'autoriser M. Champagne à déposer les résultats financiers de la période 11 et de procéder à une consultation soit avec la présidente ou une téléconférence advenant d'une situation particulière devant faire l'objet d'une revue ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de service sociaux de Laval adopte unanimement les résultats financiers pour la période 11 s'étant terminée le 3 février 2018 présentant une situation financière en équilibre sur un budget cumulatif de 645,7 M\$ et projetant l'équilibre budgétaire au 31 mars 2018.

### 13.1.3 Présentation des orientations budgétaires 2018-2019

Document déposé:

13.1.3\_Fiche\_Orientations budgétaires

M. Éric Champagne explique que dans le cadre du processus budgétaire, et plus particulièrement dans un processus de fusion d'établissements où différentes pratiques doivent être harmonisées, il est important de déterminer les orientations budgétaires de l'établissement dès le début de l'opération afin que le processus soit balisé, communiqué et partagé par les différentes instances de l'organisation.

Comme indiqué à la politique relative au processus de budgétisation no 001-2016, le processus de budgétisation se définit comme l'ensemble des mécanismes élaborés et mis en place au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval afin de pourvoir à la planification, au contrôle et au suivi budgétaire.

Ce processus s'inscrit dans une démarche qui tient compte des orientations et des priorités de l'organisation ainsi que des contraintes et des ressources disponibles. Il implique et favorise la participation et la responsabilisation des gestionnaires dans la poursuite et l'atteinte de l'équilibre budgétaire, et contribue à la performance de l'établissement.

La phase de planification budgétaire inclut l'adoption des orientations budgétaires qui servent de canevas dans la production de notre budget. Elles doivent être communiquées et comprises de tous les acteurs impliqués de près ou de loin à l'élaboration de notre budget 2018-2019.

---

#### **RÉSOLUTION : 2018-03-534**

#### **Orientations budgétaires 2018-2019**

---

**ATTENDU** l'importance de définir et de communiquer les orientations budgétaires de l'établissement ;

**ATTENDU** l'obligation de déposer un budget en équilibre ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de direction, lors de sa séance tenue le 20 février 2018, d'adopter les orientations budgétaires 2018-2019 ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de vérification, lors de sa séance tenue le 28 février 2018, d'adopter les orientations budgétaires 2018-2019 ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte unanimement les orientations budgétaires pour l'exercice financier 2018-2019.

### 13.1.4 Plan de conservation des équipements médicaux (PCEM) OPTILAB LLL 2017-2020

Documents déposés:

13.1.4\_PCEM 2017-2020 LANAUDIÈRE V4 - 27 FÉV 2018 ;

13.4.1\_PCEM OPTILAB 2017-2020 LAURENTIDES (CA) - VF2.

Conformément au cadre de gestion prévu par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant le maintien du parc d'équipements médicaux, Mme Julie Desjardins explique que l'établissement a la responsabilité d'élaborer et de mettre à jour le plan triennal de ses équipements

médicaux et d'en assurer le suivi. Cette année, le CISSS de Laval doit également présenter le PCEM d'OPTILAB LLL, comprenant les besoins des laboratoires du CISSS de Laval, du CISSS de Lanaudière et du CISSS des Laurentides.

Mme Desjardins précise que le MSSS demande que soit présenté le PCEM Optilab sur la base d'une enveloppe théorique à 9 % du PCEM des régions.

L'ensemble des rapports est revu avec les membres du conseil d'administration

---

**RÉSOLUTION : 2018-03-535**

**Plan de conservation des équipements médicaux (PCEM) OPTILAB LLL 2017-2020**

---

**ATTENDU QU'**en vertu du cadre de gestion concernant le maintien du parc d'équipements médicaux, une priorisation des besoins a été établie pour les exercices 2017-2018 à 2019-2020 ;

**ATTENDU QUE** depuis la création de la Direction OPTILAB LLL, la responsabilité de l'enveloppe PCEM relative aux laboratoires de biologie médicale des Laurentides et de Lanaudière est attribuée au CISSS de Laval ;

**ATTENDU QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) demande de déposer le PCEM sur une estimation pour le 31 mars 2018 ;

**ATTENDU QUE** le comité équipements OPTILAB LLL a évalué l'enveloppe théorique à 9 % du PCEM des régions ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de direction, lors de sa séance du 20 février 2018, d'adopter le *Plan de conservation des équipements médicaux (PCEM) 2017-2020* pour les laboratoires d'imagerie médicale ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de vérification, lors de sa séance du 28 février 2018, d'adopter le *Plan de conservation des équipements médicaux (PCEM) 2017-2020* pour les laboratoires d'imagerie médicale ;

**EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée**, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux adopte unanimement le *Plan de conservation des équipements médicaux (PCEM) OPTILAB LLL*.

**14 CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance à signaler.

**15 DIVERS**

Aucun point divers à rapporter.

**16 DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 19 avril 2018.

**17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil d'administration déclare la séance levée à 21 h 10.

Le président,

Le secrétaire,

\_\_\_\_\_  
**Yves Carignan**

\_\_\_\_\_  
**Caroline Barbir**